

Paris, le 13 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère des Outre-mer et Action Logement renforcent leur action pour soutenir la construction et l'accès au logement dans tous les départements et régions d'outre-mer

Sébastien Lecornu, ministre des outre-mer, Bruno Arcadipane et Philippe Lengrand, respectivement président et vice-président d'Action Logement se sont rencontrés le 12 avril à l'hôtel de Montmorin afin d'échanger sur la contribution d'Action Logement à la mise en œuvre de la politique logement portée par le ministère des outre-mer.

Cet échange intervient à la suite du conseil d'administration d'Action Logement qui a adopté des évolutions du Plan d'Investissement Volontaire Outre-mer (PIV DROM) en faveur de l'amélioration des conditions de logement des salariés ultramarins, du développement économique en Outre-Mer et de l'innovation après la signature de l'avenant à la convention quinquennale du 15 février 2021.

Ces évolutions visent à renforcer le financement du logement très social aux Antilles et en Guyane, le logement des jeunes à Mayotte, et l'appui aux bailleurs sociaux de la Réunion dans la rénovation lourde de leur parc.

Le Gouvernement et Action Logement réaffirment ainsi leur volonté de permettre aux citoyens ultramarins d'accéder à des logements de qualité grâce au déploiement du PIV DROM et du PLOM.

Les mesures de relance en faveur du logement social et très social pour accompagner l'objectif de l'Etat de produire 250 000 logements au niveau national en 2021-2022 s'appliqueront à l'ensemble des 5 DROM, avec des possibilités de financement en subvention dès 2021.

En 2020, le Plan d'Investissement Volontaire Outre-mer (PIV DROM) doté d'un montant de 1,5 milliard d'euros a permis d'accompagner 185 opérations représentant 10 888 logements construits ou réhabilités, pour un montant de 320 millions d'euros. **Ce soutien d'une ampleur inégalée accompagne la poursuite du déploiement du Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 2019-2022 de l'Etat, dont Action Logement est partenaire.**

Bilan du déploiement du PIV Outre-mer

L'engagement d'Action Logement concerne la construction neuve (70 %), la réhabilitation (25 %) et la démolition (5 %). En volume, les opérations se répartissent en fonction des territoires de la façon suivante : 111 M€ en Guyane, 108 M€ en Guadeloupe, 51 M€ en Martinique et 50 M€ à la Réunion. A Mayotte, plusieurs actions ont été engagées pour une concrétisation en 2021, traduisant la volonté d'Action Logement d'accompagner le développement de ce territoire.

Les évolutions du PIV Outre-Mer en 2021

Aux Antilles et en Guyane, le soutien à l'offre locative très sociale (LLTS) est renforcé par un financement pouvant aller jusqu'à 60 % du prix de revient. Cela représente une réponse appropriée puisque 65 % de la demande locative salariée dans ces territoires est sous plafonds LLTS, alors que l'offre ne représente que 25 % des livraisons en 2019.

A Mayotte, l'accent porte sur le logement des jeunes par des prêts à taux fixe à long terme pour la construction et la réhabilitation de logements familiaux et de structures collectives.

A la Réunion, pour améliorer les conditions de vie des ménages du parc locatif social, des prêts à taux fixe à long terme seront proposés aux opérateurs, en faveur de la réhabilitation lourde et de la maîtrise des loyers.

Action Logement partenaire du PLOM 2019-2022 et de la relance en Outre-Mer

Le soutien d'Action Logement au PLOM 2019-2022 se décline par un soutien des priorités des territoires ultramarins dans leur diversité, notamment une démarche plus qualitative en matière de construction, l'accélération des dynamiques de revitalisation des centres bourgs et de requalification du parc social et privé, la prise en compte des besoins des jeunes, ou encore le développement de l'accession sociale à la propriété.

Avec un soutien sans précédent en faveur de l'innovation (50M€ en subventions pour 2020-2022), Action Logement accompagne, dans le contexte de la relance, l'Etat, les territoires et les entreprises dans le déploiement de solutions nouvelles et la structuration des filières économiques.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACTS PRESSE

Service presse de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer

01 53 69 26 74 - mompresse@outre-mer.gouv.fr

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr